



# Palme

## 2021

PROMOTION DES ARTISTES LOCAUX ET DES MUSIQUES EMERGENTES

L'association l'Âme du temple organise annuellement un tremplin départemental sur le territoire de l'Aube à destination des groupes de musiques actuelles amateurs, s'inscrivant dans une dynamique d'expansion et nécessitant un appui logistique et technique...

Ce tremplin s'adresse à tous types de musiciens ou artistes évoluant en groupes ou en solo dans tous les styles de musiques actuelles...

## LES OBJECTIFS DE CE PROJET SONT DE :

- Dynamiser la scène musique actuelle locale
- Proposer des actions d'accompagnement auprès des artistes
- Mettre en valeur les différentes couleurs musicales du département
- Renforcer le développement de partenariats entre les acteurs

Pour participer, les artistes doivent franchir plusieurs étapes de présélection dirigées par un jury de professionnel de la musique :

**ETAPE 1 :** envoi du dossier d'inscription avant le 11 avril 2021

**ETAPE 2 :** auditions des candidats à la Chapelle Argence le 17 avril 2021

**ETAPE 3 :** sélection des groupes lauréats par le jury

Les groupes lauréats bénéficieront gratuitement d'un suivi personnalisé grâce aux conseils de nos intervenants professionnels, ainsi que des récompenses suivantes :

- 5 Masterclass (Booking, Distribution, Finances, Promotion/Communication et +...)
- 1/2 journée de Pré-Production (Conseils technique et artistique)
- 4 jours de Studio (Enregistrement, mixage, mastering)
- 2 morceaux sur la compilation PALME (digitale et physique)
- 1 journée de Résidences à la Chapelle Argence
- 1 Concert à la Chapelle Argence
- 1 Captation vidéo live ou 1 Réalisation d'un clip musical
- Plusieurs concerts aux événements : Ville en Musique, Uppercut et Festival en Othe

Ce projet a pour but de servir à la fois de vitrine musicale départementale mais permet également aux groupes de disposer d'outils de promotion professionnels pour leur démarchage à l'intérieur ou hors du territoire.

# LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DU PROJET

## 1 Diffusion du projet auprès des participants potentiel : mars

- Diffusion relais culture
- Communication / Promotion
- Inscriptions : réceptions des candidatures

## 2 Étapes de présélection des groupes : avril

- Auditions : présélection des groupes par le jury en condition « Live »
- Sélections : nomination des 5 groupes lauréats
- Signature des contrats

## 3 Pré-production : de mai à août

- Masterclass / Répétitions
- Enregistrement, Mixage, Mastering

## 4 Production : septembre

- Fabrication / Pressage
- Communication / Promotion

## 5 Post-production : octobre

- Résidences
- Concert Chapelle Argence
- Distribution de la compilation: plateformes de téléchargement et de streaming

## 6 Post-tremplin

- Festival En Othe : Juillet 2021
- Ville en Musique : De Juillet à août 2021
- Finales du tremplin Uppercut / Nuits de Champagne : Octobre 2021

## OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU TREMPLIN PALME

- Permettre, soutenir, encourager la création artistique musicale
- Favoriser, développer, accompagner les pratiques artistiques liées aux musiques actuelles, en prenant en compte la notion des « droits culturels ».
- Permettre aux groupes de rentrer dans une démarche de projet à long terme et de professionnalisation (structuration du groupe et du projet artistique).
- Prendre en compte les pratiques en amateur, la professionnalisation et l'articulation de ces deux enjeux, la découverte de nouveaux talents, l'innovation, la diversité musicale, la diversité des pratiques...